

COLLÈGES ET JEUNESSE

Rentrée 2023-2024 : Le Conseil départemental accompagne la réussite scolaire

Le Conseil départemental a en charge la construction, le fonctionnement, l'entretien et l'équipement des collèges publics, le service d'accueil et la restauration scolaire. Il attribue également une dotation aux 18 collèges privés du département. La collectivité soutient également les projets culturels, sportifs et en lien avec la jeunesse qui sont mis en place dans les collèges gardois.

Publié le 28/08/2023 -- Temps de lecture: 15 minutes



Accès au savoir, confort et sécurité sont les grandes priorités du Conseil départemental.

Bon, local et bio à la cantine

70 % des collégiens gardois déjeunent à la cantine dans les 53 collèges publics gardois. Chaque collège dispose de sa propre cuisine qui prépare des repas équilibrés et de qualité consommés le jour même. Le Conseil départemental valorise le bio et les circuits courts dans les cantines notamment avec l'Unité de conditionnement de légumes (UCL) qui reçoit les légumes bruts, les conditionne et les livre aux 26 établissements qui en bénéficient.

En valorisant le bio et les circuits courts dans les cantines des collèges gardois, le Conseil départemental montre à près de 21 000 demi-pensionnaires et à leurs familles que nous pouvons contribuer à changer le monde avec notre fourchette. Il faut éduquer les papilles et éveiller les consciences pour faire de nos collégiens des consommateurs citoyens éclairés .

Cathy Chaulet

Vice-présidente du Conseil départemental du Gard Déléguée à l'Agriculture et à la qualité alimentaire

S'ouvrir à la culture

Pour faire découvrir la création artistique aux collégiens, le Conseil départemental a mis en place le dispositif « Artistes au collège ». Chaque année ce sont plus de 10 000 élèves qui ont rendez-vous avec la culture. En 2022/2023, ce sont 198 projets qui ont été financés dans 62 collèges publics et privés gardois.

Nous sommes fiers d'être le Conseil départemental en Occitanie qui investit le plus dans l'enseignement artistique.

La culture est un investissement sur l'avenir : proposer des projets artistiques dans les collèges, c'est construire les consciences, c'est enrichir les cerveaux et c'est ouvrir les esprits. En un mot, c'est construire le citoyen de demain.

Patrick Malavieille

Vice-président du Conseil départemental du Gard Délégué à la Culture, au patrimoine, à l'éducation artistique

L'accès aux sports pour tous

Le dispositif « Sportifs au collège » s'inscrit au cœur du label Terre de Jeux obtenu par le Conseil départemental dans le but de transmettre les valeurs du sport aux collégiens.

Il s'articule autour de trois temps de rencontres et d'échanges :

- La venue dans les collèges de sportifs de haut niveau,
- L'invitation des collégiens à venir rencontrer les sportifs dans leur club sur leur lieu de pratique,
- Une journée olympique organisée en fin d'année scolaire par le Conseil départemental regroupant tous les collèges pour une rencontre avec des sportifs de haut niveau gardois.

C'est en intervenant auprès des collèges, des clubs, amateurs ou professionnels, dans le champ du sport santé et du sport adapté / handisport, que le Conseil départemental a fait le choix de faire de la compétence facultative et partagée du sport une compétence essentielle pour tous.

Vincent Bouget

Conseiller départemental du Gard Délégué aux Sports

Une jeunesse engagée

Le Conseil départemental a accueilli 350 jeunes en service civique depuis 2016. Dans les collèges, ces volontaires de 18 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) s'engagent pour sensibiliser les collégiens au développement durable et à la citoyenneté. Ils ont notamment participé à la mise en place du Conseil départemental des jeunes.

L'intérêt général est au cœur des missions du Conseil départemental. Permettre aux jeunes d'effectuer un service civique au sein de notre collectivité, et notamment au sein des collèges gardois, est une plus-value à la fois pour les jeunes et pour notre collectivité. C'est une expérience enrichissante et formatrice pour leur avenir.

Amal Couvreur

Vice-présidente du Conseil départemental du Gard Déléguée à la Politique de la ville

La jeunesse prend la parole : le Conseil départemental des jeunes met en œuvre 4 grands projets

Lancé à la rentrée 2022, le Conseil départemental des jeunes (CDJ) est une nouvelle instance qui a pour objectifs de donner la parole à la jeunesse et de lui permettre d'imaginer et de réaliser des projets concrets. Pour leur seconde année de mandat, les 110 collégiens élus du CDJ vont mettre en œuvre quatre projets qu'ils ont définis eux-mêmes en consultant les autres jeunes de leurs établissements

- 1. La commission Développement durable va élaborer un « Invent'Terre » pour des collèges plus verts et challenger les collèges afin de les encourager à mettre en place des actions concrètes et des défis à relever pour des établissements plus écologiques.
- 2. La commission Qualité de vie et solidarité au collège va réaliser une série de podcasts enregistrés par et pour les collégiens sur les sujets qui les intéressent : « Micros gardois ».
- 3. La commission Sport pour tous veut faire découvrir et inventer de nouvelles pratiques sportives moins compétitives, moins stéréotypées, et plus inclusives avec son projet d'Olympiades alternatives « Alter et... Go! »
- 4. La commission Mobilités douces va proposer aux collèges du Gard un jeu de sensibilisation sur l'écomobilité et un grand challenge dans le cadre de son projet intitulé « En selle, à pied, à roulettes...pour la planète ».

Le Conseil départemental veut offrir aux collégiens les meilleures conditions possibles d'accueil et de réussite. Face à la forte inflation des coûts de l'énergie, des matières premières et des denrées alimentaires, nous avons voté 2,4 M€ de crédits supplémentaires afin que les principaux et leur gestionnaire n'aient pas à choisir entre les dépenses contraintes et leurs projets pédagogiques ou d'établissement.

Cet effort est réalisé en conservant, à leur haut niveau, toutes les autres formes d'interventions dans nos collèges comme le sport, la culture, l'équipement numérique, la restauration, l'inclusion des personnes porteuses de handicap. Pour ne pas pénaliser les familles, nous avons également maintenu à 3,50 € le prix maximum du repas au restaurant scolaire, sans transiger sur la qualité.

Au-delà de ces mesures immédiates, nous préparons l'avenir en adaptant les collèges existants pour qu'ils soient plus sobres, plus performants, plus en sécurité et plus agréables.

Nos collèges se trouvent au cœur de nos politiques publiques et de nos compétences. Nous voulons que tous les établissements soient des lieux d'apprentissage de la citoyenneté bien sûr mais aussi des lieux de vie et d'épanouissement pour notre jeunesse qui est au cœur de nos préoccupations.

Françoise LAURENT-PERRIGOT

Présidente du Conseil départemental du Gard

Nathalie NURY

Vice-présidente, déléguée à l'Éducation et aux collèges



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00

 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>